

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

146594

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10233 Société : R-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Noureddine Nacir

Date de naissance :

05 - 08 - 1963

Adresse :

Bloc bo N° 63 Sidi ottmane CASA

Tél. : 0664245206 Total des frais engagés : 1196,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/01/2023

Nom et prénom du malade : NACHIR NACIR REDDINE Age: 1963

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ACPA, HTA (QSP)

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/01/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.01	Examen			<i>DR Abdellatif Bd 10 mai Casablanca Maroc Tél: 0524 22 22 22</i>
20/01	consultation			

EXECUTION DES ORDONNANCES

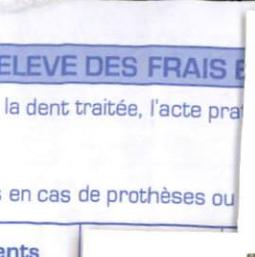
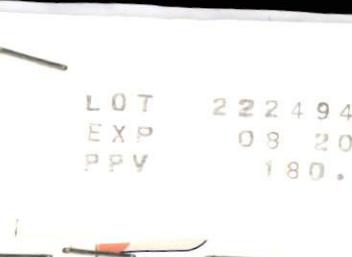
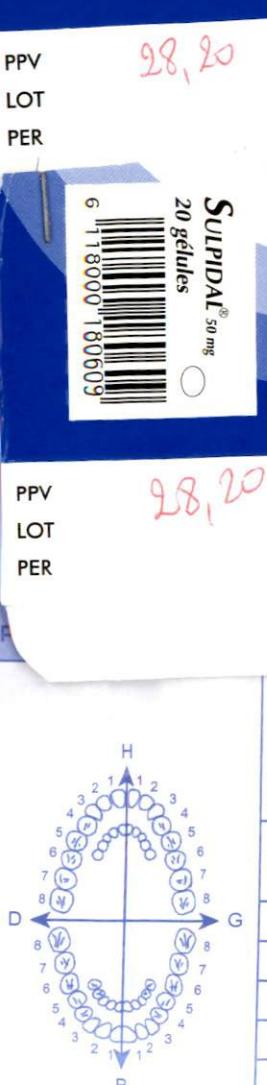
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA MAISON</i>	24/01/2023	596,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

 SULPIDAL® 50 mg 20 gélules 6 118000 180609 PPV LOT PER <i>28,20</i>	 Fluoxet® 20 mg 30 gélules 6 118000 021681 PPV LOT PER <i>28,20</i>	 Fluoxet® 20 mg 30 gélules 6 118000 021681 PPV LOT PER <i>28,20</i>
 TEA 255334 000000 00000000 00000000 35533411 11433553 B G		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Dr.Abdelilah ZAHAR

Cardiologue

الدكتور عبد الله زهار

أمراض القلب والشرايين

Casablanca, le : 24.2.1.2023 الدار البيضاء في:

NACHITE NOURREDINE

Glucose 20 - 103 mg/dl

180 mmHg

cardio 50 x 71. N° 2

28.20 x 2

596,40

Dr. Abdelilah ZAHAR
 Bd. 10 Mars N° 97, 1er Etage
 Mabrouka - Casablanca
 Tél.: 05 22 38 40 44



Boulevard 10 Mars Rue 31 N° 97, 1er Etage Mabrouka - Casablanca
 Tél : 05 22 38 40 44 / 06 66 94 66 16 - zahar.abdelilah@yahoo.com

Dr.Abdelilah ZAHAR

الدكتور عبد الله زهار

Cardiologue

أمراض القلب والشرايين

Casablanca, le :

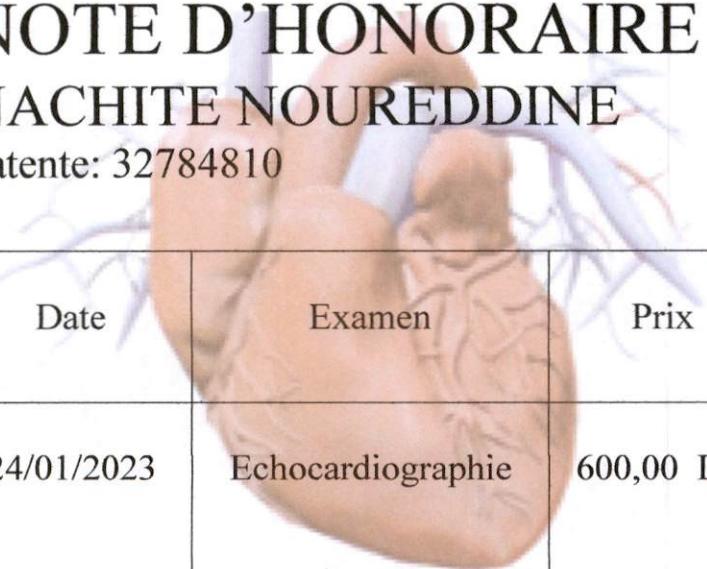
24/01/2023

دار البيضاء في

NOTE D'HONORAIRE

NACHITE NOUREDDINE

Patente: 32784810



Date	Examen	Prix
24/01/2023	Echocardiographie	600,00 DH

*Dr. Abdelilah ZAHAR
CARDIOLOGUE
Bd. 10 Mars Rue 31 N° 97
Mabrouka Casablanca
Tél.: 05 22 38 40 44 / 06 66 94 66 16*



Echocardiographie / NACHITE NAUREDDINE
Casablanca le: 26.01.2023 A.C.F.

الدار البيضاء في:

UG non dilaté, hypertrophie concentrique légère
bonne contractilité globale et segmentaire
bonne fonction systolique du VG, FE = 66%
OG dilaté, lipo d'Echos (25 mm)
IM Modérée, pas de RM
nouvelles, pas de R&A
cavités droites non dilatées
VC1 non dilaté
Pas d'épanchement pericardique
⇒ HVG concentrique légère
Bonne fonction systolique du VG, FE = 66%
OG dilaté
IM Modérée

Dr. Abdelilah ZAHAR
Bd. 10 Mars Rue 31 N°97 1er étage, Mabrouka - Casablanca
Mabrouka
Tel.: 05.22.38.40.44